

Création d'un Club de Relais sur le jardinage au naturel et le compostage



Eurométropole de Strasbourg



1 Parc de l'Etoile
67076 Strasbourg



www.strasbourg.eu



Géraldine Prudence
geraldine.prudence@strasbourg.eu



Stand du Club lors d'une manifestation organisée par l'un de

CONTEXTE

L'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée en 2010 dans un programme local de prévention. Les déchets fermentescibles représentent plus de la moitié des objectifs de réduction du PLP. Avec un seul maître composteur pour 475 000 habitants, la mobilisation de relais nous est vite apparue comme une nécessité afin de diffuser l'information le plus largement possible.

De plus, nous constatons que les habitants, lorsqu'ils ont une question technique, ne s'adressent pas forcément à la Communauté urbaine jugée trop "lointaine", mais plutôt à des interlocuteurs de proximité comme des agents des communes ou les membres d'associations locales.

Pour identifier les acteurs potentiellement concernés, nous avons missionné un stagiaire en IUT. Suite à son travail, plus de 250 structures ont été identifiées.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Les objectifs initiaux étaient de trouver 76 structures relais (2 relais par communes de moins de 10 000 habitants (21 communes), 4 relais par communes de plus de 10 000 habitants (6 communes) et 1 relais par quartier de Strasbourg (10 quartiers) et de les mettre en réseau. Pour faire simple, nous avons choisi de regrouper les structures relais au sein d'un club informel par signature d'un document d'adhésion sans valeur juridique.

Depuis le démarrage, de nouveaux objectifs sont apparus:

animer club via un site internet, des newsletters et des échanges téléphoniques et terrain,

promouvoir les compétences et les activités des membres sur la thématique du jardin, des espaces verts et de la biodiversité,

organiser, en partenariat avec les structures, des animations ou autres actions de sensibilisation autour de la thématique du jardinage au naturel et du compostage : conférence, cours de taille, stand, etc.

Pour l'instant, le Club s'adresse aux structures (communes, associations ou collectifs de personnes, entreprises, ...) et à l'ensemble de leurs parties prenantes (membres, habitants, salariés ou clients), mais n'est pas destiné au grand public directement. Cela pourra être envisagé dans un 2^{ème} temps.

Le Club Relais Jardin et Compostage a été créé en juin 2012 et compte actuellement 140 relais membres (qui ont signé le document d'adhésion) et plus de 210 relais "contact" (contactés au moins une fois).

À l'été 2012, un courrier a été envoyé à l'ensemble des associations dont l'objet pouvait avoir un lien, de près ou de loin, avec le jardinage et le compostage (association d'arboriculteurs, d'habitants, de séniors, etc.), ainsi qu'aux communes. Le courrier expliquait l'objectif du réseau, et invitait les associations à une réunion d'information. Au total, 5 réunions ont été organisées, soit une par secteur intercommunal de la CUS. Toutes les structures ont été rappelées suite à l'envoi de ce courrier afin de leur expliquer plus en détails les objectifs du Club et des réunions. Une trentaine de structures sur les 250 identifiées sont venues aux réunions.

Le Club est entré dans sa phase opérationnelle depuis janvier 2013, et au total, c'est plus de 130 événements qui sont proposés aux membres durant l'année. Tous ces événements, qu'ils s'agissent de cours de taille, de stammtisch, de conférence, de visites de terrain ou autres ont été organisés par les membres, avec pour certains un appui du Club. L'idée est que le Club n'est pas là pour organiser à la place de, mais pour intervenir si besoin sur la compétence du jardinage au naturel, ou parfois juste pour mettre en relation les membres entre eux.

La cible première des promoteurs du Club était les associations et les communes. Au fil du temps et des opportunités, les profils des acteurs sont de plus en plus variés : associations d'apiculteurs, des centres socioculturels, des producteurs de fruits et légumes. De plus, dans un souci de cohérence, nous avons intégré les signataires de la charte biodiversité portée également par la CUS qui vise à impliquer les gestionnaires d'espaces verts (communes, entreprises, bailleurs, entreprises, etc.). De même, nous avons également intégré dans le Club les signataires de la charte des Jardineries.

La première newsletter a été envoyée en avril 2013, puis à chaque début de mois. Cette newsletter présente pour le mois concerné le calendrier des événements proposés par les membres, des articles sur les travaux du jardin à faire et des articles sur des bonnes initiatives des membres. Enfin, une partie "petites annonces" a été ajoutée récemment à la demande de plusieurs membres. Cela permet par exemple d'échanger entre les membres du matériel et/ou des compétences.

MIS EN OEUVRE

Le planning peut être largement raccourci car nous avons volontairement pris notre temps et le marché de prestations ne prévoyait qu'une vingtaine de jours d'intervention par an. cependant, les délais d'envoi des courriers et de retours des associations sont à prendre en compte.

Avril-juin 2011 : stagiaire recense l'ensemble des associations du territoire pouvant potentiellement être intéressées par le Club

Janvier 2012 : marché de prestation opérationnel (1 an)

Janvier-avril 2012 : contact de l'ensemble des structures

Mai-juin 2012 : réunions d'informations

Juillet-décembre 2012 : démarrage des animations, création des outils de communication (dont page web)

Janvier 2013 : relance d'un marché (2 ans) et démarrage des animations

Janvier 2015 : reconduction du marché sur 2 ans et poursuite des animations.

Marché de prestation : 22 jours en 2012, 50 jours sur 2013 et 2014

Animatrice PLP : 10 jours/an

Maître composteur : 20 jours/an

Marché de prestation : 10 000€/an

Création d'un visuel pour la newsletter (agence de com) : 280€

Pas de moyens particuliers, le Club s'appuie sur les outils des membres lors des animations.

L'ensemble des associations membres. Travail en relations très étroites avec la chargée de mission Zéro-Pesticides et Biodiversité.

VALORISATION DE CETTE EXPÉRIENCE

Cette action est facilement reproductible parce que les acteurs qu'elle vise (associations, communes, entreprises, etc.) sont présents sur tous les territoires qu'il suffit pour l'essentiel d'y consacrer du temps.

Par contre, il faut être vigilant sur la ou les personnes qui interviendront. En effet, sur la thématique du jardinage, les questions très pointues arrivent vite, et il faut savoir répondre pour rester crédible. Il est donc primordial de s'assurer de la compétence du prestataire et/ou de l'animateur de terrain.

De plus, les associations et autres structures sont souvent assez méfiantes à l'égard de « l'administration », il est donc très important de rester dans le concret. Une fois qu'elles ont compris leur intérêt, les structures adhèrent le plus souvent à la démarche.

Nous remarquons une augmentation très importante des adhésions depuis le démarrage des sessions d'animation. Il en est de même pour les newsletters, nous avons eu du mal à recueillir les informations sur les animations organisées par les membres pour les 2 premières, depuis, les informations nous arrivent automatiquement.

L'originalité de l'action vient de la diversité des acteurs membres du Club : entreprises, association de familles, centres sociaux, etc.

Les maîtres-mots pour la réussite de cette action sont : simplicité et concret.

L'objectif est bien de ne pas faire à la place des structures, mais de leur apporter un soutien : diffusion d'informations, tenue d'un stand, participation à une conférence, etc.

Après une enquête auprès des membres, la grande majorité apprécie le côté informel du Club, de ne pas avoir à s'engager lourdement.